

## BORDEREAU D'ENVOI ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**À retourner obligatoirement au OMGA74 avec la déclaration 2031 ou la 2065**

**NOUS VOUS RAPPELONS QUE VOUS NE DEVEZ PAS ENVOYER VOTRE DÉCLARATION BIC PAPIER AUX SERVICES FISCAUX. VOTRE OMGA A L'OBLIGATION DE LA TÉLÉTRANSMETTRE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE.**

N° Adhérent	Identité Adhérent	Code NAF	Code ROF (1)
<b>Adresse email de l'adhérent</b>			

« J'accepte que la DGI utilise mon adresse email pour me contacter. »

En cas d'accord, l'administration aura votre autorisation d'utiliser cette adresse email comme moyen de contact.  
En cas de désaccord, le OMGA74 en sera le seul utilisateur.

**(1) Code ROF** (Référence d'Obligation Fiscale) : norme alphanumérique relative à l'activité fiscale. Ce code est à nous transmettre obligatoirement et s'obtient auprès du Service des Impôts des Entreprises dont dépend l'adhérent.

### DOCUMENTS OBLIGATOIRES À JOINDRE DANS TOUS LES CAS

**Tous les imprimés fiscaux et documents sont à votre disposition sur le site de l'OMGA [www.omga74.com](http://www.omga74.com)  
Rubrique « téléchargements »**

#### ↴ Vérifier en cochant les cases correspondantes

Formulaires **2031** dûment signé et **2031 bis au millésime 2023**

**ou 2065 et 2065bis si la société adhérente est soumise à l'IS ;**

Pour les adhérents **au régime Réel Simplifié**, veuillez déposer les formulaires suivants **au millésime 2023** :

Formulaires **2033A, B, C, D, E, F et G**. Si ces formulaires sont à néant, merci de cocher la case correspondante sur le dit formulaire ;

Pour les adhérents **au régime Réel Normal**, veuillez déposer les formulaires suivants **au millésime 2023** :

Formulaires **2050 à 2059G**. Si ces formulaires sont à néant, merci de cocher la case correspondante sur ledit formulaire ;

Pour **l'ensemble des adhérents** :

Bordereau **d'envoi au millésime 2023** (ci-après) ;

**Balance comptable** faisant apparaître les soldes initiaux, les mouvements et les soldes finaux ;

**Copie de la déclaration de TVA CA12 ou des déclarations de TVA CA3** si vous êtes soumis à TVA ;

**Formulaires 1330-CVAE, 2069RCI, 2079A, 2079CICE et 2079FCE** si concerné

**test de validité du fichier** des écritures comptables (fichier FEC article L.47 AI du LPF).

# Bordereau d'envoi 2023

## OGID00 : INFORMATIONS IDENTIFICATION

Libellés	Réponse
<b>IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE</b>	
Forme juridique	
Code Activité de la famille comptable	
Code Activité Libre	
<b>IDENTIFICATION DE L'ÉDITEUR ET DU LOGICIEL COMPTABLE</b>	
Nom de l'éditeur	
Nom du logiciel comptable qui produit la déclaration fiscale	
Référence du logiciel (numéro de version et de révision)	
<b>PÉRIODE</b>	
Date de début exercice N	
Date de fin exercice N	
Date d'arrêté provisoire	
<b>TENUE DE COMPTABILITE</b>	
La comptabilité est tenue au moyen de système informatisé (art. L47A1 du LPF) (1) oui – (2) non	
<b>MONNAIE</b>	
Monnaie	
Situation au regard de la TVA	(1,2,3 ou 4)
1. Recettes exonérées en totalité de TVA	
2. Recettes en franchise de TVA en totalité	
3. Recettes soumises en totalité à TVA	
4. Recettes soumises partiellement à TVA	
Si 4 : Coefficient de déduction (en %)	
<b>DÉCLARATION RECTIFICATIVE</b>	
Tableaux fiscaux uniquement	
(1) oui – (2) non	

## OGBIC00 : DÉCLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Je soussigné(e),	
<b>Identification du professionnel de la comptabilité</b>	
Dénomination :	N° SIRET :
Adresse :	
Déclare que la comptabilité de	
<b>Identification de l'entreprise adhérente</b>	
<b>Profession de l'adhérent</b>	
Profession :	
<b>Identification du centre de gestion / organisme mixte de gestion</b>	
N° Agrément :	101740
Désignation :	Centre de Gestion Agréé de Haute-Savoie
Adresse :	11 rue Jean Jaurès - BP 277- 74007 ANNECY CEDEX
est tenue (1) ou surveillée (2) et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que, les déclarations fiscales communiquées à l'administration fiscale et au centre sont le reflet de la comptabilité. La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit. (A)	Case à compléter
Atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale	Case à cocher
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
Le À	(B) Nom du signataire (expert-comptable) Signature 

(A) Saisir (1) pour tenue ou (2) pour surveillée. (B) Signature et nom de l'expert (ne pas indiquer le nom du cabinet).

# OGBIC01 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

Généralités	Réponse
Mail de la personne à contacter	
Renseignements divers	Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent (personne physique) est-elle identique à son adresse professionnelle ? <b>(1) Oui – (2) Non – (3) non applicable</b>	
Statut du conjoint dans l'entreprise : <b>(1) collaborateur – (2) salarié – (3) associé – (4) ne travaille pas dans l'entreprise – (5) sans conjoint</b>	
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération	
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)	
Le fonds a-t-il été créé par l'adhérent ? <b>(1) oui – (2) non</b>	
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer ? <b>(1) oui – (2) non</b>	
Si le compte de l'exploitant (personne physique) est débiteur à la fin de l'exercice et qu'il y a présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des charges financières ? <b>(1) oui – (2) non – (3) non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant – (4) non applicable</b>	
Réduction d'impôt pour frais de tenue de comptabilité applicable. <b>(1) Appliquée – (2) - renonciation – (3) non applicable</b>	
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ?  <b>(1) oui et inférieur au plafond – (2) non – (3) oui et plafonnement</b>	
 Vous devez obligatoirement vérifier la déductibilité en fonction des plafonds en vigueur au 01/01/2014 (voir feuille de calcul sur le site <a href="http://www.cga74.com">www.cga74.com</a> rubrique « Téléchargements » <a href="http://cga74.com/pages/telechargements.php">http://cga74.com/pages/telechargements.php</a> )	
Si l'adhérent a cessé son activité - Date de la cessation - Motif de la cessation <b>(1) vente - (2) vente avec départ en retraite – (3) départ en retraite sans reprise- (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) décès</b>	
L'adhérent, domicilié en France, a-t-il perçu des revenus professionnels <b>NON SALARIE</b> de source étrangère ? <b>(1) oui – (2) non</b>	
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ?	
<b>(1) oui – (2) non</b> Si <b>(1)</b> compléter si dessous :	
<u>Désignation</u>	<u>Montant de l'acquisition</u>
<b>Si Activité de location meublée :</b>	
Activité non professionnelle (1) ou professionnelle (2)	
Location de courte durée (1) ou de longue durée (2)	
Bien géré par un gestionnaire (1) oui - (2) non	
Affiliation aux cotisations sociales (1) oui - (2) non	
Autres données chiffrées de l'exercice	Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	
Emprunts contractés	
Immobilisations : virements de compte à compte (Réel Simplifié uniquement)	
Pour les sociétés IR/IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042) - montant des cotisations TNS obligatoires - montant des cotisations TNS non obligatoires	
Faits significatifs, particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes. - -	

**NB : Indiquer dans la case « réponse » le chiffre correspondant à la demande.**

# OGBIC02 : RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES

TRANSFERT DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES (dont plus-values exonérées)				
Libellés	Montant Total	Montant		
		Transfert de charge	Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement
<b>CHARGES MIXTES</b>	NE PAS COMPLÉTER			
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)				
Habitation				
dont taxe foncière				
Autres dépenses liées à l'habitation				
<b>PRÉLÈVEMENTS EN NATURE</b>				
Marchandises				
Matières premières				
Fournitures consommables et charges externes				
<b>RÉMUNÉRATIONS</b>				
Salaires				
dont indemnités journalières des salariés				
Charges Sociales sur salaires				
Cotisations Sociales personnelles de l'exploitant				
Rémunération du conjoint				
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant				
Rémunération des associés non gérants				
<b>IMPÔTS ET TAXES</b>				
CSG non déductible				
<b>FRAIS FINANCIERS</b>				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme				
Intérêts sur crédits à court terme				
<b>AUTRES</b>				
Amendes				
Frais de tenue de comptabilité et d'adhésion à un OGA (2/3 des dépenses dans la limite de 915€))				
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme				
Divers (à préciser)				
<b>TVA REVERSÉE SUR CHARGES MIXTES</b>				
<b>Déductions Fiscales</b>				<b>Montant déduit</b>
<b>Plus-values</b>				
Article du CGI permettant l'exonération				
- 151 septies				
- 151 septies A				
- 151 septies B				
- 238 quinquies				
- Autres (à préciser)				
Plus-value court terme différée				
Plus-value nette à long terme imposée au taux de 12.8%				
<b>Autres déductions fiscales</b>				
(à préciser)				
(à préciser)				

## OGBIC03 : TVA COLLECTÉE

Renseignements généraux concernant la TVA									Réponses
TVA sur les débits ou sur les encaissements ? <b>1 Débits – 2 Encaissements – 3 Mixte</b>									
Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel : lettre d'option adressée à l'administration ? <b>1 OUI – 2 NON</b>									
N° Comptes	Données comptables	Répartition du chiffre d'affaires par taux de TVA							
		Total HT	EXO	20%	10 %	7 %	5.50 %	2.10 %	Autres%
<b>Détail des comptes 70</b>									
<b>Total CA</b> (doit correspondre avec la 2033B ou la 2052)									
<b>Si TVA sur la marge, marge HT</b> (si TVA sur marge non comprise dans détail ci-dessus)									
<b>Produits - autres classe 7</b>	<b>Autres opérations (+ et -)</b>								
	<b>Acquisitions intracommunautaires</b>								
	<b>Achats auto-liquidés</b> (sous-traitance, bâtiment, télécartes, etc.)								
<b>CORRECTIONS DÉBUT D'EXERCICE</b> Compte de régularisation fin d'exercice (N-1)									
<b>4181</b>	+ Clients Factures à établir								
<b>4198</b>	- Avoirs à établir								
<b>4687</b>	+ Produits à recevoir								
<b>487</b>	- Produits constatés d'avance								
<b>Si TVA sur Encaissements</b>									
<b>410 à 4164</b>	+ Créances clients								
<b>419</b>	- Avances clients								
	+ Effets escomptés non échus								
	+/- Autres (à préciser)								
<b>CORRECTIONS FIN D'EXERCICE</b> Compte de régularisation fin d'exercice (N)									
<b>4181</b>	- Clients Factures à établir								
<b>4198</b>	+ Avoirs à établir								
<b>4687</b>	- Produits à recevoir								
<b>487</b>	+ Produits constatés d'avance								
<b>Si TVA sur Encaissements</b>									
<b>410 à 4164</b>	- Créances clients								
<b>419</b>	+ Avances clients								
	- Effets escomptés non échus								
	+/- Autres								
<b>AUTRES CORRECTIONS</b>									
<b>654 – 6714</b>	- Créances irrécouvrables								



## OGBIC05 : PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS

Entreprises décelées en difficulté	Réponses
Entreprise en difficulté : <b>1. oui</b> <b>2. non</b> <b>Si oui, compléter les informations ci-dessous.</b>	
Pérennité de l'entreprise, natures des difficultés à préciser : <i>(Exemple : chute de chiffres d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique, sinistre, autres motifs etc....)</i>	
Existe-t-il un projet de : <b>1. cession d'entreprise</b> <b>2. transformation en société</b> <b>3. transmission</b> <b>4. cessation d'activité</b> <b>5. procédure collective</b>	
Ouverture d'une procédure collective <b>1. non</b> <b>2. conciliation avec accord homologué</b> <b>3. sauvegarde</b> <b>4. redressement judiciaire</b> <b>5. liquidation judiciaire</b>	
Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitations sont-ils détenus : <b>1. en pleine propriété</b> <b>2. dans le patrimoine privé</b> <b>3. en location</b>	